

Présidence de M. Valentin Christe, président

**Membres absents excusés** : M. Jean-Christophe Birchler ; M. Vincent Brayer ; Mme Delphine Brun ; M. Hadrien Buclin ; M. Matthieu Carrel ; M. Xavier Compangy ; M. Louis Dana ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Philippe Ducommun ; M. Gilles Meystre ; M. Pierre Oberson ; M. Jacques-Etienne Rastorfer ; M. Yvan Salzmann ; Mme Graziella Schaller ; Mme Thanh-My Tran-Nhu ; Mme Diane Wild ; Mme Anna Zürcher

**Membres absents non excusés** : M. Xavier de Haller ; M. Jacques Pernet ; Mme Anna Zangger.

Membres présents	80
Membres absents excusés	17
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Rapport-préavis N° 2016/43 (suite)**

Politique en matière de prostitution de rue. Réponse à trois postulats (Jean-Luc Laurent ; Henri Klunge ; Philipp Stauber).

**Rapportrice : Mme Léonore Porchet (Les Verts)**

*Amendement n° 1 de Mme Lapique (dépôt)*

*« le Conseil communal invite la Municipalité, en concertation avec « Fleur de pavé », à redéfinir un périmètre de prostitution qui garantit des conditions de travail dignes, à savoir éviter les conflits, offrir une certaine intimité et éviter les risques de dispersion des travailleurs et travailleuses du sexe. »*

*Discussion s/amendement n° 1 Lapique*

Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

*Vote s/Amendement 1 Lapique*

Le Conseil, par 23 oui, 43 non et 5 abstentions, **refuse** l'amendement n° 1 de Mme Gaëlle Lapique.

*Amendement n° 2 de Mme Lapique (dépôt)*

*« le Conseil communal invite la Municipalité à étudier l'opportunité de soutenir l'ouverture d'un lieu de passe (location de chambres) dont la gestion serait confiée à une association ou à une fondation. »*

*Discussion s/amendement n° 2 Lapique*

Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Léonore Porchet (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Manuel Donzé (CPV) ; M. Jean-Michel Dolivo (Ensemble à Gauche) ; M. Arnaud Bouverat (Soc.) ; M. Pierre

Conscience (Ensemble à Gauche) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Alain Hubler (Ensemble à Gauche) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic ; Mme Léonore Porchet (Les Verts).

Vote s/Amendement  
n°2 Lapique

Le Conseil, par 29 oui, 41 non et 7 abstentions, **refuse** l'amendement n° 2 de Mme Lapique.

Vote s/concl. n°1

Le Conseil, par une majorité de oui, et 6 non, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n°2

Le Conseil, par une majorité de oui, et une quinzaine de non, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n°3

Le Conseil, 36 oui, et 37 non, **refuse** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/concl. n°4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Le Président

Indique que l'amendement Carvalho ayant été adopté par le Conseil, il ne le soumet pas une nouvelle fois au vote.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte des intentions municipales en matière de prostitution de rue ;
2. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Luc Laurent « *Rue de Genève n° 85... et après ?* » ;
3. de **refuser** la réponse de la Municipalité au postulat de MM. Henri Klunge et Jean-Daniel Henchoz « *Une solution à l'inquiétude des travailleuses du sexe...* » ;
4. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philipp Stauber « *Prostitution de rue : une restriction d'horaire pour limiter les nuisances* » ;
5. de demander à la Municipalité de communiquer au Conseil communal dans un délai de 2 ans un état des lieux des mesures prises (notamment en matière d'accompagnement social, d'éclairage, de propreté des espaces publics, de réduction du périmètre et mise en place du groupe de suivi) ainsi que leurs effets sur la qualité de vie des habitants et sur la situation des travailleuses et travailleurs du sexe. L'implication des habitant-e-s et des associations compétentes comme Fleurs de Pavé et Astrée dans l'élaboration de ce bilan est vivement souhaitée. Le cas échéant, cet état des lieux permettra d'adopter des mesures d'ajustement, en vue d'atteindre les trois objectifs exposés dans le rapport-préavis ;

**d'un concours d'architecture et les études nécessaires jusqu'à la fin des appels d'offres pour l'école de 18 classes, la salle de gymnastique double et la structure d'Accueil pour enfants en milieu scolaire ainsi que pour les espaces publics. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et les études nécessaires jusqu'à la fin des appels d'offres pour la maison de quartier et le parc. Demande de crédit d'étude pour la poursuite de la démarche participative et l'information à la population du projet Métamorphose.**

**Rapportrice : Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts)**

<i>Discussion</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) <u>qui dépose 2 amendements</u> ; Mme Barbara Pagès (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
<i>Amendement n° 1 de M. Henchoz (dépôt)</i>	« assurer la cohérence entre les deux projets dans le cadre des concours afin de jumeler le parc et la maison de quartier »
<i>Discussion</i>	M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) <u>qui retire son amendement n° 1.</u>
<i>Amendement n° 2 de M. Henchoz (dépôt)</i>	« <u>conclusion n°4 (nouvelle)</u> : élargir le périmètre d'étude afin de permettre la possibilité d'une implantation hors périmètre du parc proprement dit. »
<i>Discussion s/amendement n°2 Henchoz</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
<i>Vote s/Amendement n°2 Henchoz</i>	Le Conseil, par une quinzaine de oui, une majorité de non et 6 abstentions, <b>refuse</b> l'amendement n° 2 de M. Henchoz.
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Florence Bettschart (PLR) <u>qui dépose un amendement.</u>
<i>Amendement Bettschart concl. 1 (dépôt)</i>	« d'allouer à la Municipalité un crédit unique d'investissement du patrimoine administratif de CHF 8'315'000.- destiné à financer les frais de concours et les études, jusqu'à la fin des appels d'offres, des objets d'équipements et d'espaces publics mentionnés dans le présent préavis. <del>Ce crédit intègre un montant permettant de poursuivre la démarche participative</del> <u>sous déduction d'un montant de CHF 500'000.-</u> »
<i>Discussion s/amendement Bettschart</i>	Mme Florence Bettschart (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Pascal Gendre (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

<i>Vote s/Amendement Bettschart</i>	Le Conseil, par une vingtaine de oui, une majorité de non et 1 abstention, <b>refuse</b> l'amendement de Mme Bettschart.
<i>Voeu</i>	Le vœu voté par la commission est rappelé « <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité recherche la procédure de concours la plus adéquate permettant de limiter le coût des objets publics, tout en s'intégrant dans le contexte général de chaque pièce urbaine (par exemple une procédure portant sur le projet et la réalisation)</i> ».
<i>Vote s/concl. n° 1</i>	Le Conseil, par une majorité oui, 3 non et 8 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion N° 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 2 et 3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 3 non et une dizaine d'abstentions, <b>approuve</b> les conclusions N° 2 et 3 de la commission.  Ce faisant, le Conseil <b>décide</b> .  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. d'allouer à la Municipalité un crédit unique d'investissement du patrimoine administratif de CHF 8'315'000.– destiné à financer les frais de concours et les études, jusqu'à la fin des appels d'offres, des objets d'équipements et d'espaces publics mentionnés dans le présent préavis. Ce crédit intègre un montant permettant de poursuivre la démarche participative ;</li> <li>2. d'amortir annuellement, sur une durée de cinq ans, le crédit prévu sous chiffre 1 par le budget de la Direction de la culture et du développement urbain, Secrétariat général, projet Métamorphose, rubrique 1110.331 ;</li> <li>3. d'autoriser la Municipalité à faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 sous la rubrique 1110.390 du budget de la Direction de la culture et du développement urbain, Secrétariat général, projet Métamorphose.</li> </ol> <p align="center">—————</p>
<b>Postulat</b>	de M. Henri Klunge (PLR) et consorts : « <i>En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique !</i> »
<i>Discussion préalable</i>	M. Henri Klunge (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Daniel Dubas (Les Verts) <u>qui demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  —————
<b>Postulat</b>	de M. Stéphane Wyssa (PLR) et consorts : « <i>Un prolongement idéal en direction de l'est pour le tram T1</i> »
<i>Discussion préalable</i>	M. Stéphane Wyssa (PLR) <u>qui demande le renvoi à la municipalité</u> ; M. Filippo Rivola (Soc.) <u>qui demande le renvoi en commission</u> .

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Postulat** de M. Bertrand Picard (PLR) et consorts : « *P+R+S : Park'n'ride'n'shop* »

*Discussion préalable* M. Bertrand Picard (PLR) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Daniel Dubas (Les Verts) qui demande le renvoi en commission

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Postulat** de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « *Nos P+R sont-ils adaptés ?* »

*Discussion préalable* Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Daniel Dubas (Les Verts) qui demande le renvoi en commission

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Postulat** de Mme Géraldine Bouchez (Les Verts) : « *Les conduites d'eau potable lausannoises pour produire de l'électricité* »

*Discussion préalable* Mme Géraldine Bouchez (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**Postulat** de M. Pierre Conscience (Ensemble à Gauche) et consorts : « *Mauvaises pratiques policières : pour une instance réellement indépendante pour répondre aux plaintes et dénonciations formées à l'égard de la police* »

*Discussion préalable* M. Pierre Conscience (Ensemble à Gauche) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Postulat** de M. Vincent Rossi (Les Verts) et consorts : « *Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne* »

*Discussion préalable* M. Vincent Rossi (Les Verts) qui demande le renvoi à la municipalité ; M. Henri Klunge (PLR) qui demande le renvoi en commission

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

\_\_\_\_\_

**Postulat**

de Mme Céline Misiégo (Ensemble à Gauche): « *Pages blanches pour Lausanne* »

*Discussion préalable*

Mme Céline Misiégo (Ensemble à Gauche) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

\_\_\_\_\_

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 30.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....